

INDICATION DE PRISE EN CHARGE

La personne doit être utilisatrice d'un fauteuil roulant manuel et :

- La situation environnementale impose le franchissement d'escaliers en sécurité et sans soumettre leur aidant à des contraintes physiques trop importantes.
- S'agissant d'un dispositif à être utilisé par l'aidant, les capacités physiques et cognitives de la personne aidante doivent permettre d'assurer la parfaite maîtrise des dispositifs monte-escaliers ALBER SCALAMOBIL S35.

RENDEZ-VOUS AVEC
UN ERGOTHÉRAPEUTE
OU KINÉSITHÉRAPEUTE

- Evaluation des besoins en présence de la tierce-personne qui utilisera le dispositif et du patient.
- Essai préalable en situation du dispositif monte-escaliers motorisé transportable pour fauteuil roulant manuel, pour que l'équipe pluridisciplinaire puisse établir un certificat d'adéquation du dispositif au handicap du patient, à l'environnement et aux facultés cognitives et mentales de l'aidant.
- Validation de la compatibilité du dispositif avec le fauteuil roulant manuel du patient.
- Non cumulable avec un fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique TOP CHAIR

ORDONNANCE
ÉMANANT D'UN
MÉDECIN MPR +
FORMULAIRE DE
DEMANDE D'ENTENTE
PRÉALABLE

Attestant :

- L'adéquation du dispositif au handicap du patient.
- Le besoin du dispositif pour réaliser le projet de vie, et que la situation environnementale impose le franchissement d'escaliers.
- Et précisant que les capacités cognitives et physiques de l'aidant lui permettent d'en assurer la conduite en sécurité dans cet environnement compte tenu des contraintes physiques associées à l'utilisation de ce dispositif.
- La réalisation de l'essai en situation et avec les utilisateurs du dispositif.

DEMANDE D'ENTENTE PRÉALABLE

(Envoi du formulaire de demande d'entente préalable, d'une copie de l'ordonnance et la validation à la conduite au Médecin-conseil de l'Assurance Maladie. Un argumentaire peut être joint si jugé nécessaire)

SI RÉPONSE POSITIVE SOUS 15 JOURS OUVRÉS (ou pas de réponse négative) : PRISE EN CHARGE DU
DISPOSITIF

CARACTÉRISTIQUES

	Scalamobil S35
Hauteur de marches	20 cm
Vitesse de franchissement	6 à 19 marches minutes
Batteries	2 X 12V - 3,4 Ah
Autonomie	Jusqu'à 300 marches
Durée de charge	3,5 h
Poids Bloc batteries	2,7 kg
Poids Unité de propulsion	17,9 kg
Poids Poignées de commande	4,9 kg
Poids total	25,5 kg
Poids max. utilisateur	140 kg
Garantie	2 ans (batteries 1 an)
Code LPPR	4302057
Montant LPPR	3001,48 €
Prix Limite de Vente	6002.95 € ttc
Désignations	VHP, MONTE ESCALIER TRANSPORTABLE, INVACARE, ALBER SCALAMOBIL S35

PRESTATIONS ASSOCIÉES

	Kit de fixation	Prestation de montage	Prestation initiale de mise à disposition
Prestation	Kit de fixation pour fauteuil roulant manuel du Scalamobil S35 (Voir compatibilité auprès d'Invacare)	Prestation de montage du kit de fixation du dispositif Scalamobil S35 sur le fauteuil roulant manuel réalisée par Invacare ou un prestataire certifié)	Prestation initiale de mise à disposition du Scalamobil S35. Livraison + formation obligatoire à l'utilisation réalisée par le spécialiste Alber ou un prestataire certifié.
Code LPPR	4353787	4371160	4335298
Montant LPPR	254,44 €	105,50 €	375,00 €

